**Attestation sur l’honneur de connaissance des dispositions réglementaires en vigueurs concernant les installations photovoltaïques de 2ème catégorie**

Établie pour les installations photovoltaïques sur bâtiment d’une puissance inférieure à 250 kWc, conformément à l’article 9 de l’arrêté modifié n°2012-1283/GNC du 5 juin 2012 *relatif à l’autorisation d’exploiter les installations de production électrique.*

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ [nom du déclarant], résidant \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ [adresse du déclarant], atteste sur l’honneur avoir connaissance des dispositions réglementaires qui s’imposent à mon installation photovoltaïque, à savoir notamment que :

* la puissance de mon installation et celle de mon onduleur doivent être inférieures ou égales à la puissance souscrite auprès de mon distributeur d’électricité;
* la puissance de mon installation ne peut pas être supérieure à la puissance autorisée ;
* je ne peux mettre en service mon installation avant d’avoir obtenu son attestation de conformité visée par la COTSUEL, et d’avoir signé le contrat d’achat avec mon distributeur d’électricité ;
* si la puissance de mon installation est comprise entre 36 et 250 kWc, les travaux ne peuvent commencer avant l'expiration d’un délai d'un mois à compter de la date du récépissé établi par la DIMENC.

Le fait de ne pas respecter les dispositions ci-dessus m’expose aux sanctions prévues à l’article 38 de la délibération modifiée n° 195 du 5 mars 2012 relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie à savoir le retrait ou la suspension de mon autorisation d’exploiter, et une amende d’un montant maximal de 17 millions de francs CFP.

La présente attestation n’exonère pas le signataire de l’obligation de respecter toutes les autres réglementations en vigueur

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Signature Date**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Nom (en caractères d’imprimerie)**